Fonds Richier

PERSOLUNALPES DÉ HAUTE-PROVENCE (ANCIENNES BASSES-ALPES) (1524-1909)

Répertoire numérique réalisé par Jean-Christophe Labadie Directeur

Cliché de couverture : AD AHP, 111 Fi 1, exercice d'écriture

Table des matières

INTRODUCTION	5
IDENTIFICATION DU FONDS	6
Référence	6
Intitulé	6
Dates extrêmes	6
Niveau de description	6
Importance matérielle	6
CONTEXTE	6
Nom du producteur	6
Notice biographique	6
CONTENU ET STRUCTURE DU FONDS	6
Présentation du contenu	6
Tris et éliminations, sort final	6
Mode de classement	6
Sources complémentaires	7
CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION	7
Conditions d'accès	7
Conditions de reproduction	7
Langue	7
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	7
CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE	9
Famille Richier	9
Affaires judiciaires	9

Introduction

Ce fonds de famille a été acquis en juin 2020 auprès d'un particulier. Les pièces, classées chronologiquement par le vendeur, ont trait à la famille Richier, installée au moins depuis le début du 17^e siècle à Mison, comme en atteste les pièces les plus anciennes. Une supplique de Giraud et Jacques Richier à la cour des comptes date de 1601.

De par les fonctions dans la communauté puis la commune de quelques membres de cette famille, ce fonds contenait, à son entrée, des archives publiques, en particulier de nature fiscale, qui ont été soustraites au fonds pour reprendre leur place légitime dans le fonds de la commune de Mison, d'où elles avaient été extraites.

Pour l'essentiel, les pièces ont traits à des affaires judiciaires et, dans une moindre mesure, à des affaires financières dans laquelle la famille Richier était engagée. Néanmoins, il est vraisemblable que certaines pièces du fonds aient été collectées par quelques membres de cette famille. Elles se rapportent, néanmoins, à la vie la plus locale qui soit. Sur l'un des documents les plus anciens, datant de 1597, il est écrit : « Ce papier apartien à moi Joseph Richier de Mison, bon garcon, 1785 » ; de la même main est ajouté plus bas « mon bien aime vous ». Sur un petit cahier début en 1602 et fermé en 1662 est écrit par le même « ce pappier appartient a moi Joseph Richier de Mison demeurant au Hostes, 1786 », une mention qui est suivie d'essais de signature.

Un rapide survol de l'ensemble des archives permet de repérer quelques membres de la famille Richier, qui ont joué un rôle pour leur communauté, tel Pierre Richier, représentant de sa communauté à Aix en 1680 dans le cadre de procès. En 1681, celui-ci est désigné pour remplir la fonction de premier consul de Mison. En 1720, Joseph Richier est le « trésorier moderne » de la communauté de Mison. Au 18^e siècle, les Richier sont chargés de la collecte des impôts royaux : capitation et taille, d'où le nombre important de pièces relatives à ces impôts – en particulier des rôles et cazernets (listes des personnes imposées). Ainsi, en l'année 1738, c'est à Jean Jacques Richier, fils de Jean, qu'est baillée « la recepte de la taille » et de la capitation, payable en trois quartiers : le premier commençant le 1^{er} mai et se terminant le 14 dudit, le deuxième du 1^{er} au 14 juillet au soir, le troisième et dernier du 1^{er} au 30 septembre. Les collecteurs feront « crier le lieu de leur bureau qu'ils tiendront au village à la porte de l'église le dimanche ». En 1748, Joseph Richier fait l'acquisition de l'office de greffier de la communauté de Mison pour un montant de 500 livres pour le prix de l'office, plus les frais, soit, au total, un peu plus de 720 livres. Quelques pièces, mais elles sont finalement rares, qui se rattachent cependant à la famille, présentent un caractère plus intime.

L'intérêt de ce fonds est de conserver aussi des copies d'acte qui éclairent la vie à Mison. La copie la plus ancienne date du 18 février 1510. Il s'agit de la reconnaissance des droits des habitants de la communauté de Mison par le marquis de Mison, passée devant François Mison, « notaire public aux comptés de Provence et Forcalquier » et qui renvoie à un acte plus ancien, l'an « mil quatre centz septante sept et le premitisme jour du mois de février ». Une copie d'un acte notarié de 1659, reçu par Antoine Boyer, évoque l'entretien du pasteur de l'église réformée de Remollon (aujourd'hui dans les Hautes-Alpes), ce qui se traduit par la liste des donateurs.

Identification du fonds

Référence

FRAD004/111 J

Intitulé

Fonds Richier

Dates extrêmes

1524-1909

Niveau de description

Dossier

Importance matérielle

Huit liasses représentant 0,52 mètre linéaire

Contexte

Nom du producteur

Famille Richier.

Notice biographique

Voir l'introduction.

Contenu et structure du fonds

Présentation du contenu

Archives familiales, correspondance, archives relatives aux activités professionnelles, archives relatives à la vie domestique (rares), archives administratives.

Tris et éliminations, sort final

Aucune élimination. Les archives publiques ont été sorties du fonds pour être intégrées au fonds de la commune de Mison.

Mode de classement

Classement par thème.

Sources complémentaires

Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, archives publiques

E DEP 123, archives communales de Mison (1322-1982).

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Fonds librement communicables.

Conditions de reproduction

Libre.

Langue

Français.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Papier, quelques rares parchemins.

CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE

Famille Richier

111 J 1 Papiers personnels et familiaux ; recettes médicales (1614-1790). Affaires économiques et financières, impositions et comptes (1727-1797). Textes religieux et scolaires (18^e siècle).

1614-1797

Affaires judiciaires

111 J 2-8 Plaintes, contentieux, règlements de litige.

1524-1909

- 2. 1524-1620.
- 3. 1620-1640.
- 4. 1640-1645.
- 5. 1646-1649.
- 6. 1650-1666.
- 7. 1666-1740.
- 8. 1748-1909.